



Les permanences de nos partenaires

RSI (Régime Social des Indépendants)

Sans rendez-vous, tous les jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse

Le mardi matin de 9 h 30 à 12 h, les semaines impaires sans RDV.

ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique)

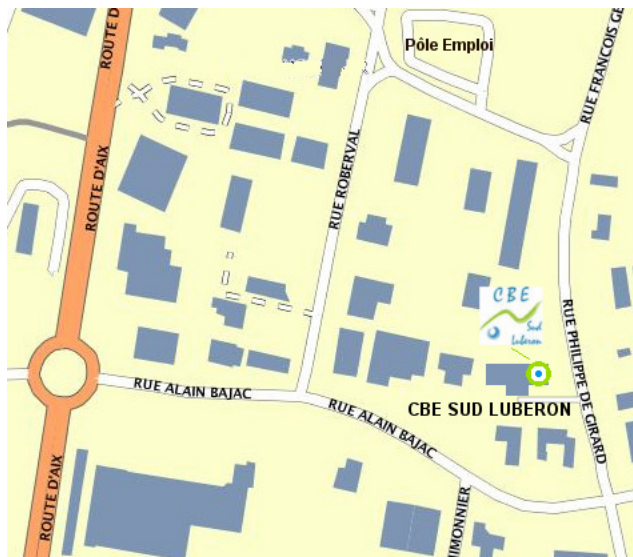
Le mercredi – sur RDV uniquement, Tél. : 0 800 800 566

Expert comptable, avocat d'affaire, etc.

Se renseigner auprès du CBE SL ou consulter le planning sur :

www.cbesudluberon.com

Nos réseaux partenaires



Ouverture

Du lundi au jeudi :
8 h 30 -12 h 30 / 13 h 30 -17 h 30
vendredi :
9 h 00 -12 h 00



CBE SUD LUBERON

180, rue Philippe de Girard
84 120 Pertuis

Téléphone : 04 90 79 53 30
Télécopie : 04 90 09 69 01

Mail: cbesudluberon@cbesudluberon.com

www.cbesudluberon.com



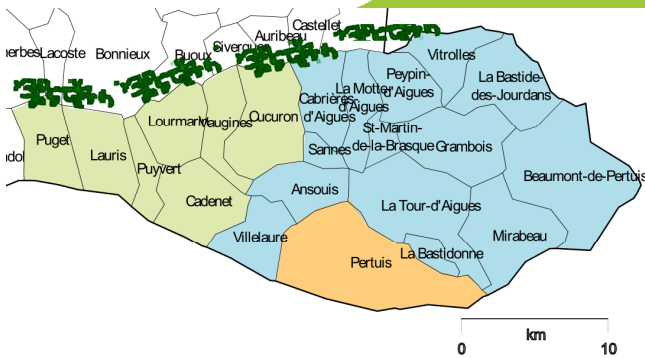
COMITÉ DU BASSIN D'EMPLOI DU SUD LUBERON

- Valoriser le territoire du Sud Luberon
- Conseiller dans la création ou la reprise d'entreprise
- Aider à la création et l'implantation de nouvelles activités
- Informer sur des secteurs d'activités spécifiques

Qui sommes-nous ?

Né avec la décentralisation de 1982, le Comité de Bassin d'Emploi du Sud Luberon est une association loi 1901, reconnue par agrément préfectoral depuis le 4 août 2004.

Le CBE Sud Luberon a pour vocation de favoriser l'emploi et la création d'activités en suscitant et en soutenant les initiatives locales, qu'elles soient privées ou publiques, individuelles ou collectives. Le territoire d'actions du CBE du Sud Luberon couvre 22 communes sur lesquelles sont implantées 4 500 entreprises. Il se situe dans la zone Itef « 20 minutes ».



Pour qui ?

◆ Si vous êtes porteur de projet :

Nous vous conseillons dans la création ou la reprise d'entreprise : viabilité du projet, étude de faisabilité, conseils pour entreprendre, recherche de financements supplémentaires et d'aides publiques...

◆ Si vous êtes demandeur d'emploi / bénéficiaires de minima sociaux :

Nous organisons, avec le Pôle Emploi, des « forums emploi » spécialisés, des ateliers spécialement dédiés à la création d'entreprise.

◆ Si vous êtes dans le secteur associatif :

Nous accompagnons la création et le développement de structures associatives. Nous accompagnons également tout type d'initiatives locales de l'ESS (Économie Sociale & Solidaire).

◆ Si vous êtes une entreprise :

Nous organisons des réunions mensuelles thématiques. Nous vous conseillons sur le marché local, les services aux entreprises....

Pour quoi ?

Accompagnements **collectifs** puis **individuels** :

Vous accompagner de la naissance de l'idée jusqu'au démarrage de l'activité. Étude de marché, aide au montage de business plan, choix des statuts, aide aux recherches de financements...

Suivi post création et appui **au développement** :

Mise en place d'outils d'autocontrôle de gestion et de suivi de votre activité, charges de personnel, suivi du marché, petits déjeuners thématiques...

Actions ciblées sur des secteurs d'activités en développement ou en tension : réalisation d'études, diagnostics, sur des secteurs d'activité spécifiques. Mise en place, en partenariat avec le secteur intéressé, d'actions procédant des conclusions des études.

Soutien aux projets de l'Économie Sociale et Solidaire :

Associations, SCOP, mutuelles... Renseignements sur le secteur, mise en réseau des acteurs.